Le numéro 5 centimes | Dépôt central de vente au numéro : Rue de la Balance 6 | Le numéro 5 centimes

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS
Un an . . . . . Fr. 8 —
Six mois . . . . . „ 4 —
Trois mois . . . . . „ 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

Administration : Rue de la Balance 6

ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Huitième année — N° 61 | Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY | Samedi 29 mai 1897

Maisons recommandées

L. GYGI, COIFFEUR 53 Léopold Robert 53
Parfumerie fine des premières maisons

Brasserie Ulrich Frères BIÈRE façon Munich et Pilsen
en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du Panier Fleuri
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Vve Jean Strübin 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2
Instruments aratoires ; Meubles et instruments de jardin ; Treillis.

TIROZZI & Cie. — Porcelaines
Cristaux Ustensiles de ménages Lampes

Jacob Schweizer PASSAGE DU CENTRE Succursale : Demoiselle 88
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

Jean Behringer tourneur et menuisier Fritz Courvoisier 16
Fabrication et rhabillages de scies en tous genres

MAGASINS du PRINTEMPS, J.-H. Matile
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

A LA CORBEILLE DE FLEURS, Place du Marché 2
Adolphe Wasserfallen, horticulteur
Primeurs. Bouquets et couronnes en tous genres

Lehmann Frères, Voituriers
Rue Léopold Robert 11 a

Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds
Spécialité de registres au prix de fabrique
10 pour % de remise

ERNY, Boulangerie
12 GRENIER 12

J.-B. STIERLIN
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

CORDONNERIE ET MAGASIN DE CHAUSSURES
Chaux-de-Fonds Léop.-Robert 33 F. RAUSS LOCLE Dl-Jean Richard 21

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES CHAUX-DE-FONDS
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperie pour Hommes. Bonnetterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Jules Perrenoud & Cie
42-44 Léopold-Robert — Usine à vapeur à Cernier
Ebénisterie soignée. — Meubles de style.

Lainages AU GAGNE PETIT Soieries
6 Rue du Stand E. MEYER & Cie Rue du Stand 6
Corsets français, prix de fabrique. — BLANCS

AU NÈGRE, 16 Balance 16
TABACS et CIGARES. — Cannes, Maroquinerie

Wille-Notz Denrées coloniales. VINS et spiritueux. Farines, sons, avoines. Mercerie Laines et Cotons.

Moritz Blanchet Place du Marché Teinturerie. - Lavages chimiques. Prix modéré
BAINS MORITZ Ronde 29. — BAINS
depuis 40 centimes.

Magasin alimentaire
Parc 72 CH. BURRI Parc 72
Epicerie fine. Conserves. Fromages divers 1er choix. Huile de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

L. VERTHIER & Cie Rue Neuve 10 Grand choix de CHAPELLERIE en tous genres. — *Toujours grand assortiment de* CRAVATES.

Serre 36a Cercle Ouvrier Serre 36a
Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés et des syndicats ouvriers pour assemblées générales. — Petites salles pour comités.

SIMON LÉVY BALANCE 10a La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins : Mâcon, Bourgogne, Beaujolais, Californie. — Bons vins de table garantis naturels depuis 40 francs l'hectolitre.

Association „LA SENTINELLE"

Assemblée réglementaire lundi 31 mai à 8 ½ heures du soir au Cercle Ouvrier, Rue de la Serre 35 a.

Ordre du jour :

1. Rapport des vérificateurs ;
2. Divers.

Fédération suisse des syndicats professionnels

AVIS

Une nouvelle convention ayant été conclue entre le Syndicat des maçons et manœuvres et les entrepreneurs de Chaux-de-Fonds, l'interdit qui était annoncé sur cette place est levé.

Zurich, 25 mai 1897.

Comité directeur.

Assemblée générale du Cercle Ouvrier le 29 mai

1. Appel.
2. Lecture du verbal.
3. Rapport de la commission de la bibliothèque.
4. Présentation et réception de candidats.
5. Rapport de la commission de vérification des comptes.
6. Divers.

PHARMACIE D'OFFICE
M. Bonjour, rue des Granges
Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi.

L'Actualité

Le Devoir

L'assemblée populaire convoquée au son du tambour dans l'après-midi de mercredi a eu lieu, le soir, au Cercle ouvrier.

Après une discussion très nourrie, elle a pris la résolution suivante à la presque unanimité des assistants :

« L'assemblée du parti ouvrier de la Chaux-de-Fonds, réunie le mercredi soir 26 Mai au Cercle ouvrier a décidé :

« Tout en protestant contre l'attitude inqualifiable de la majorité du Conseil général, qui constitue un acte d'hostilité à l'égard du parti ouvrier tout entier de la Chaux-de-Fonds et en flétrissant ce procédé qui est une violation de l'entente intervenue avant les élections entre les trois partis.

« De prier les dix conseillers généraux appartenant au groupe socialiste de rester à leur poste et de travailler énergiquement au sein du Conseil général aux intérêts de la classe ouvrière. »

Dans ces conditions, le devoir est tout indiqué. Chacun de ceux que la confiance de ses camarades a appelé à un poste d'honneur et de combat doit au parti d'y rester.

Sans doute il répugne à quelques-uns de nos amis d'aller siéger à côté de gens qui ont foulé aux pieds la plus élémentaire justice, la plus stricte équité.

Sans doute il leur est surtout pénible de penser que ceux qui ont pu violer ainsi un accord tacite et imposer brutalement leur volonté ne reviendront pas à de meilleurs sentiments et nous refuseront systématiquement toute réforme...

De là à prétendre qu'il est de la dignité des membres de l'opposition socialiste à ne pas se prêter au rôle qu'on veut leur faire jouer, c'est-à-dire à celui de personnes invitées pour faire tapisserie, il n'y a qu'un pas.

Certes nous ne voudrions pas de ce sot rôle. Mais la situation est heureusement tout autre.

Nous avions affirmé notre volonté et notre sincère désir de paix, nous avions fait dans ce but des concessions, croyant à la sincérité et à la loyauté de nos adversaires politiques.

Ceux-ci ont arraché leur masque doucereux et, s'appuyant sur le droit du plus fort, nous ont déclaré la guerre. Ils prétendaient qu'on ne faisait pas de politique dans les assemblées communales et, dès la première séance, ils n'ont fait que de la politique.

Dans ces conditions, nous reprendrons toute liberté d'action. Démissionner à ce moment, ce serait la fuite, la désertion. Nous ne pouvons abandonner le terrain de lutte après une escarmouche, un petit combat d'avant-poste.

Le devoir c'est de faire face aux adversaires et de combattre avec la dernière énergie pour l'avancement des idées qui nous tiennent à cœur.

Nous espérons que tous les membres du Conseil général appartenant à notre parti ont le cœur assez haut placé pour ne pas faillir à ce devoir. W. B.

La Suisse socialiste

Un peu de tenue. — La presse (bourgeoise s'entend) manque ces jours-ci de tenue républicaine. C'est à qui de nos quotidiens qui pourra renchérir sur la réception du roi de Siam qui possède le doux nom de Chulalongkorn. On ne l'appelle que « Sa Majesté », et tous ceux qui le frôlent semblent revêtir quelque chose d'auguste. M. Richard, président du Conseil d'Etat de Genève, n'a-t-il pas été appelé par un reporter courtisan, un roi de l'intelligence? Et les colonnes où on le dépeint bienveillant, réjouï, la poitrine constellée de crachats, saluant les Alpes du sabre, ça ne vous donne-t-il pas des nausées! La presse suisse a d'autre besogne plus salutaire à faire qu'à s'agenouiller et à faire des courbettes devant ce potentat oriental. Nous sera-t-il permis de faire remarquer que les menus royaux coûtent cher et que c'est le peuple qui les paie!

Réunion d'extrême-gauche. — Le Comité central de la Société du Grütli vient de convoquer, pour le dimanche 6 juin, à Lucerne, une assemblée de délégués de tous les groupes politiques se rattachant au parti socialiste suisse ou à l'extrême-gauche démocratique. Cette assemblée est destinée à discuter les questions politi et économiques qui sont à l'ordre du jour. Elle comprendra, outre les représentants de la Société du Grütli, le Comité-directeur du parti socialiste suisse, le comité central de la Fédération des syndicats professionnels (*Gewerkschaftsbund*), les députés à l'Assemblée fédérale qui font partie du groupe de politique sociale (groupe Curti), enfin un certain nombre de délégués d'associations cantonales ou locales. La circulaire de convocation, dont les journaux d'extrême-gauche ont publié des extraits, expose comme suit le but de cette réunion:

« Actuellement, dans la politique fédérale, un certain nombre de questions très importantes occupent l'attention publique. Il suffit de rappeler l'assurance contre la maladie et les accidents, le rachat des chemins de fer, la banque de la Confédération, les subventions à l'école primaire, la représentation proportionnelle pour l'élection du Conseil national, l'élection du Conseil fédéral par le peuple, la réforme de l'administration fédérale, le referendum obligatoire et l'initiative législative.

« L'importance de ces questions et les difficultés souvent très grandes qu'il y a à les résoudre, font que la situation politique dans la Confédération est actuellement extraordinairement compliquée. C'est pourquoi tous les partisans d'une politique résolument progressiste et leurs représentants dans les autorités fédérales doivent sentir plus vivement le besoin d'arrêter par une discussion ouverte leur attitude vis-à-vis des questions du jour, et tout spécialement de s'entendre à propos des projets sur lesquels, dans l'avenir le plus rapproché, devra se porter l'effort de leur action commune. »

La réunion promet d'être intéressante.

Genève. — *Le cinquantenaire de la Constitution de 1847.* — Après demain le peuple de Genève tout entier, sans acception de partis, célébrera le cinquantième anniversaire de la Constitution qui ouvrit pour notre canton une ère de prospérité ininterrompue dans tous les domaines. Par un acte de haute justice, le nom du citoyen illustre qui fut l'inspirateur de cette Constitution sera associé à cet hommage public. Afin de ne froisser personne et de ne pas réveiller certains antagonismes qui s'endorment en attendant de mourir, il ne sera pas dit un mot dimanche des luttes ardentes qui précédèrent et suivirent l'avènement de la véritable démocratie à Genève, de la persévérance et du courage que déployèrent ceux qui nous l'ont conquise, des amertumes dont ils furent abreuvés.

Mouvement professionnel

En vue d'éviter la grève des maçons et manœuvres de La Chaux-de-Fonds la Fédération suisse des syndicats professionnels avait envoyé sur place son secrétaire qui s'est de suite mis en relation avec les autorités communales. Une assemblée de tous les entrepreneurs et une commission des ouvriers était convoquée pour mardi 25 courant, à 2 heures après-midi, à laquelle Calame de Zurich a fait un exposé net de la situation actuelle et a donné connaissance des revendications

Lecteurs, voulez-vous soutenir la SENTINELLE? Donnez-vous à tâche de faire chacun un nouvel abonné.

ouvrières annonçant que la convention faite en 1896 sous les auspices de M. le Préfet et du Conseil communal avait été résiliée par les ouvriers dans leur assemblée de lundi soir et demandait la mise en vigueur d'une nouvelle convention. Après une discussion par moments assez vive, la convention n'est pas resiliée en son entier, mais les articles 2, 4 et 9 subissent une transformation dont voici la teneur:

Ancien article 2. — Il est établi le tarif suivant:			Nouveau. — Il est établi le tarif *minima* suivant :
1. Porte-mortier et petit manœuvre	24 c.	—	26 c. l'heure
2. Manœuvres	33 »	—	35 » »
3. Mineurs	36 »	—	38 » »
4. Maçons ordinaire	36 »	—	38 » »
5. Bons maçons	46 »	—	48 » »
6. Cimentier spécialiste	55 »	—	55 » »

Il y a donc sur le tarif minima une augmentation de 2 centimes par heure.

Art. 10 (ancien).

La journée normale de travail est de 10 heures, cependant sur la demande du patron elle pourra être prolongée de deux heures *au même tarif*. Le prix des heures en sus sera majorée de 50 °/₀.

Art. 10 *(nouveau)*.

Les patrons sont autorisés à faire travailler 11 heures aux prix ci-dessus. La 12e heuresera majorée de 25 °/₀. Celles en plus seront majorées de 50 °/₀.

Art. 9 (ancien).

Les payements se feront conformément à l'art. 10 de la loi sur les fabriques.

Art. 9 *(nouveau)*.

Les payements se feront tous les 14 jours.

L'assemblée des ouvriers convoquée pour mardi soir à 8 heures, pour entendre le rapport de la commission, a ratifié l'arrangement ci-dessus à la presque unanimité.

Je ne peux passer sous silence la manière de faire de certains patrons qui, par toutes sortes de procédés, ont forcé quantité d'ouvriers à signer une déclaration attestant qu'ils étaient contents de leur salaire, ainsi que du mode de payement (qui se faisait en général tous les mois). Dans quelques chantiers ceux des ouvriers qui ne voulaient pas signer la déclaration, ont été congédiés et avaient quitté la place. Si quelques patrons montraient une mauvaise volonté marquante pour empêcher un arrangement, nous devons cependant constater que le plus grand nombre cherchaient à éviter une grève. Nous devons aussi constater que toutes les convocations comme la direction des différentes assemblées ont été rapidement enlevées.

Aux travailleurs à voir une fois de plus ce que nous amenent nos organisations. En avant, toujours en avant pour l'organisation, c'est la notre salut. C.

Note de la Rédaction. — On assure même que certains patrons ont signé de leur propre main la déclaration en y apposant le nom de leurs ouvriers. Il est certain que ce procédé est inqualifiable, mais ce qui l'est plus c'est qu'il a été commis avec la complicités des autorités.

Nos Correspondants

Lettre de Bienne

Chez les instituteurs

Depuis quelques temps un mouvement se prépare au sein du corps enseignant du canton de Berne en faveur de la réorganisation des séminaires et du mode d'instruire les instituteurs. Au Grand Conseil bernois, M. le député Tanner de Bienne, avait déposé une motion invitant le gouvernement à présenter un rapport sur la riorganisation de l'instruction des instituteurs, et voici que les instituteurs eux-mêmes discutent cette question dans leurs assemblées générales et de délégués.

C'est ainsi que l'assemblée des délégués du corps enseignant bernois, tenue le 24 avil 1897, a entendu un rapport de M. Zigerli de Bienne et a adopté les thèses développées par le rapporteur. Ces thèses demandent une réorganisation complète du système d'instruction, augmentation du temps d'instruction à 4 ans au moins (il est de 3 ans maintenant) pour préparer l'instituteur d'une maniere plus complète à sa mission; séparation de l'instruction générale de l'instruction spéciale. Une délégation d'instituteurs en fonctions devrait visiter — aux frais de l'Etat — les institutions similaires du pays et de l'étranger et en rapporter leurs impressions au gouvernement.

Ces thèses servent maintenant de base de discussion dans toutes les assemblées des instituteurs bernois. Samedi passé, le corps enseignant du Seeland s'est réuni en assemblée générale annuelle à la Tonhalle à Bienne pour discuter cette importante question. Il y avait comme rapporteurs M. le député Tanner, M. le Dr Jegerlehner, maître au séminaire de Münhenburtsee, et M. le député Reimann, invité spécialement par le comité de la Fédération des instituteurs du Seeland.

M. Tanner a mis en relief les défectuosités du système bernois d'instruire les instituteurs; il demande prolongation du temps à passer au séminaire. M. le Dr Jegerlehner a fait une comparaison entre les institutions dos autres cantons et celui du canton de Berne; d'après lui, le séminaire du canton de Zurich est l'idéal qu'il faudrait chercher à atteindre.

Après ces deux discours de tendance purement pédagogique, notre député socialiste Reimann a développé un autre côté de l'instruction à donner à nos instituteurs; il voudrait voir une autre branche à côté de toutes les autres: celle de la *science sociale*. L'école populaire ne peut plus être ce quelle a été dans le bon vieux temps; la lutte pour l'existence exige plus de connaissances de chaque individu, mais les enfants du pauvre ouvrier ne peuvent pas fréquenter les gymnases, les universités; tout jeunes, ils sont attelés à l'établi, incorporés dans les usines. C'est donc l'école populaire qui doit les mettre à même de soutenir aussi bien que possible l'âpre lutte pour l'existence. Pour cela, l'instituteur doit approfondir son savoir, ses connaissances, pour ensuite les communiquer aux enfants. Et parmi ces connaissances, celle de notre état social doit être mise au premier rang. S'il est dit dans la Bible que Dieu a créé les hommes tous égaux, le maître doit pouvoir expliquer pourquoi ce n'est pas le cas, pourquoi il y a des pauvres et des riches, pourquoi toutes les peines et tous les soucis sont pour les uns, toutes les jouissances, tous les plaisirs pour les autres. Mais l'instituteur doit connaître non seulement les iniquités, les imperfections de notre état social, mais aussi le remède à y apporter. La *réforme sociale* dans ses différentes apparitions, intervention de l'Etat, assurance — avec l'aide de l'Etat — contre les conséquences du chômage, la maladie, l'accident, la vieillesse, etc.; et enfin le *socialisme* dans ses dernières conséquences. En terminant son brillant exposé, Reimann a engagé les instituteurs à sortir de leur caste, à se mettre carrément du côté de ceux qui soutiennent le plus énergiquement leurs revendications, c'est-à dire du côté des ouvriers.

Les applaudissements qui ont couvert le discours de Reimann sont une preuve que les instituteurs aussi commencent à voir clair, qu'ils sentent l'humiliation qu'il y a pour eux, de rester à la remorque des vieux partis, tandis qu'ils devraient, en éclaireurs intelligents, être les premiers apôtres du socialisme.

Le Tour du Monde

France

Autres gens, autres mesures. — Le pèlerinage annuel au mur contre lequel furent fusillés le 26 mai 1871 les otages de la Commune a eu lieu hier matin à la rue Haxo.

La police n'a pas cherché à provoquer les manifestants. Elle brillait par son absence.

Pour les Marins. — La souscription ouverte par notre confrère le *Temps* en faveur des cent vingt-trois marins qui ont péri dans le naufrage des trois goélettes *Vaillant*, *Mésange* et *Saint-Pierre*, a produit jusqu'à ce jour une somme de 23,952 fr. 75. Plus de cent veuves et près de quatre cents orphelins ont, on le sait, perdu leur unique soutien dans ces trois sinistres. La distribution des secours sera faite proportionnellement aux charges de chacune des familles que précipite dans une misère profonde la mort des cent vingt trois marins bretons.

Italie

Vingt et une personnes asphyxiées. — On a trouvé ce matin, dans le dortoir de l'asile de mendicité à Alexandrie, quatre hommes morts et dix-sept en danger de mort, asphyxiés par l'oxyde de carbone provenant du calorifère de la buanderie. Les autorités sont sur les lieux.

La guerre gréco-turque

Les plénipotentiaires. — Dépêche de Constantinople au *Morning Post*:

On dit que Tewfick-pacha, ministre des affaires étrangères, a été nommé plénipotentiaire ottoman pour prendre part à la conclusion du traité de paix. On met en avant le nom de M. Skoulidis, ministre des affaires étrangères de Grèce comme plénipotentiaire hellénique.

La question de l'indemnité. — Une dépêche d'Athènes au *Daily Chronique* confirme que lord Salisbury a menacé de se retirer du concert si les Turcs restaient en Thessalie en attendant le paiement de l'indemnité.

Les puissances ont accepté, outre l'indemnité accordée à la Turquie avec une rectification de frontières, le principe d'un traité d'extradition.

La vie locale

Comment on écrit . . . — Le *Journal du Jura*, qui semble être le refuge naturel de tous les maltraités . . . de la politique neuchâteloise accueille la correspondance, suivante de la Chaux-de-Fonds. Cette correspondance, comme toutes celles de la multitude des correspondants que la Chaux-de-Fonds couve, n'est pas signée, cela va de soi.

Faisons néanmoins à cette prose l'honneur d'une reproduction. Elle sera de nature à édifier nos lecteurs :

Notre nouveau Conseil général s'est réuni lundi sous la présidence du Dr Coullery, socialiste, doyen d'âge.

Les socialistes ont lu une déclaration dans laquelle ils disaient espérer qu'ensuite de l'entente intervenue, le conseil ne ferait aucune difficulté pour accorder au parti socialiste des représentations dans les commissions, le bureau, le conseil communal. Tout le monde était d'accord sur la question de principe, mais il n'en était pas de même sur la question de personnes et les socialistes ayant présenté M. Biolley pour le septième poste de conseiller communal, sans portefeuille, on pouvait prévoir que ni radicaux ni conservateurs, ne se rallieraient à cette candidature. Outre que la proposition des socialistes était peu parlementaire, elle manquait absolument de tact, car il était inadmissible que M. Biolley allât siéger aux côtés de notre directeur de police, après la volée de fameuse mémoire que ces deux messieurs se sont administrée.

On se demande ce que les socialistes cherchent. Ils savaient parfaitement que la candidature Biolley n'obtiendrait que leur seul appui et néanmoins ils sont allés de l'avant. Il serait de vilaine guerre de leur part de crier à l'intransigeance car ils savent pertinemment que sur la question de principe chacun était de leur avis. Pourquoi ont-ils mis en avant le seul nom qui n'aurait pas dû être présenté? La suite nous le dira peut-être.

Nous ignorons quel est le Solon qui se permet de donner au groupe socialiste des leçons de parlementarisme et qui lui reproche d'avoir manqué de tact. Il nous sera bien permis de dire à ce personnage, ou qu'il est mal renseigné (et alors il manque à son élémentaire devoir d'informateur) ou qu'il travestit systématiquement la vérité.

Les radicaux n'étaient pas du tout d'accord sur la question d'une représentation de la minorité socialiste au Conseil communal. Ce qui le prouve, c'est que dans leur assemblée de groupe, ils avaient décidé de ne lui faire aucune place au sein du pouvoir exécutif local. Pourquoi? Se passerait-il là dedans des choses qui ne doivent pas être aperçues par un œil clairvoyant? Mystère et . . .

Avant la réunion du Conseil général, c'est-à-dire avant que le nom de Walter Biolley ait été avancé, les radicaux avaient déjà désigné leur nouveau conseiller communal en la personne de M. F. Steiner qui avait d'autant plus de chance d'être agréé qu'il est tout à la fois conservateur et radical, ayant un pied au Cercle montagnard et l'autre au Cercle du sapin ou à la Loge, à ce qu'on prétend.

Si les radicaux avaient eu la moindre velléité d'équité, ils l'auraient au surplus prouvé, quand nous leur demandions le siège de vice-président pour notre collègue Ls Werro ou celui de vice-secrétaire pour notre collègue Raoul Perroud.

Les conseillers généraux de la majorité ont fait preuve d'une sotte intransigeance; ils ont agi comme des vieux entêtés qui ont, pour la plupart, à se venger des socialistes. Ils ont semé la haine et la discorde et ils en récolteront les fruits amers.

Avec le système de cens électoral dont ils nous ont doté, ces élus du suffrage restreint ont réussi à se garder une dernière forteresse. Ils s'imaginent la défendre par des procédés de cette nature qui suintent la haine et le fiel, qui méconnaissent les aspirations les plus raisonnables et les plus légitimes, qui froissent la conscience publique dans son sentiment d'équité, ils se trompent étrangement.

Nous avons un pied dans la place et nous nous arrangerons de façon à leur prouver que c'est parce qu'ils nous ont traité en quantité négligeable qu'il faut le plus compter avec nous.

Bienfaisance. — La société du jeu de « Scatt » a fait parvenir à la paroisse allemande, en faveur des pauvres, la somme de 15 francs.

Nos vifs remerciements de cette nouvelle preuve de sympathie envers la classe souffrante de la société. *(Commnniqué.)*

Le fonds des courses scolaires a reçu avec reconnaissance la somme de 5 fr. 55, provenant d'une réunion d'amis chez Mme Studler Weber. *(Commniqué.)*

Graveurs et Guillocheurs. — Nous rendons nos collègues attentifs à l'annonce paraissant en 3me page du présent numéro

En Pays Neuchâtelois

Tir fédéral de 1898. — Dans sa séance de lundi soir, le comité d'organisation, réuni à l'Hôtel municipal de Neuchâtel, sous la présidence de M. Comtesse, a adopté, sur la proposition de M. Otto de Dardel, président du comité de la presse, un projet de mise au concours du *Journal officiel du Tir fédéral*, laissant ouverte la question de savoir si le comité de la presse éditera lui-même le journal ou s'il en confiera la publication à un imprimeur-éditeur. Pour des raisons qui se comprennent, le concours sera limité aux imprimeurs de Neuchâtel-Ville.

M. Léopold Dubois, président du comité des finances, renseigne ensuite le comité sur la perception du premier cinquième du capital de garantie, qui s'opere normalement. Le capital souscrit s'élève actuellement à 180,000 francs environ.

La prochaine séance aura lieu le lundi 7 juin dans le local de l'Hôtel des Postes. M. Alfred Bourquin, président du Comité de tir, y présentera la seconde partie du plan de tir.

La question de la juxtapositon des fêtes du cinquantenaire et du tir fédéral sera aussi discutée dans un délai rapproché.

Dernières Nouvelles

Bâle. — Le parti socialiste a décidé de ne pas prendre part comme tel au troisième tour de scrutin pour l'élection d'un conseiller national et de retirer la candidature de M Schweizer.

Zurich. — Une trombe s'est abattue sur Stæfa et a causé des dégâts importants. La foudre est tombée en plusieurs endroits. Un jeune homme s'était rendu dans une forge à Meilen avec plusieurs kilogr. de poudre. Une explosion s'est produite; les murailles ont été démolies et les trois personnes présentes ont été plus ou moins grièvement blessées.

Lyon. — Voici le résultat du match international de tir: 1er prix, tireurs suisses, 2310 points; 2e prix, tireurs norvégiens, 2247 points; 3e prix, tireurs français, 2206 points; 4e prix, tireurs hollandeis, 2160 points; 5e prix, tireurs italiens, 2125 points.

Brassard au meilleur tir d'ensemble, Frank Jullien, Genève, 501 points; médaille d'or pour le meilleur tir à genou et pour le meilleur tir couché, M. Fr. Jullien, Genève.

Berlin. — Après un vif débat, la Chambre des députés de Prusse a repoussé en partie en 2me lecture la loi sur les associations. En ce qui concerne la dissolution des assemblées, elle a repoussé à l'appel nominal, par 206 voix contre 193, la proposition des conservateurs libres qui demandaient qu'il ne fût fait usage

Ouvriers! ne vous fournissez que chez les négociants

de l'article 3 que contre les socialistes et les anarchistes. Ce vote a été accueilli à gauche par de frénétiques applaudissements, à droite par des huées.

La Chambre a adopté ensuite le reste du projet de loi sur les associations, en général conformément aux propositions de sa Commission. L'article 3, relatif à la dissolution d'associations qui menaçent la sécurité de l'Etat ou l'ordre public est supprimé. En revanche, l'article 2 concernant l'exclusion des mineurs des assemblées politiques a été maintenu conformément aux propositions mitigées de la Commission. Le centre et les libéraux ont voté contre cet article.

Rome. — *Procès Acciarito.* — Aujourd'hui a commencé devant la cour d'assises le procès Acciarito. La salle est comble; on remarque beaucoup de dames dans l'auditoire.

Après la constitution du jury et la lecture de l'acte d'accusation, il est procédé à l'interrogatoire du prévenu.

Acciarito invective la société à laquelle il reproche son injustice. Il dit qu'il a agi sans complices, par désespoir, comme d'autres se seraient suicidés.

En attentant à la vie du roi, il a voulu frapper un représentant de la classe aisée. Il déclare que son attentat n'était pas prémédité. S'il l'avait été, il se serait servi d'une bombe.

Après l'interrogatoire du prévenu, l'audition des témoins commence.

Il résulte des dépositions des témoins, qu'immédiatement après l'attentat, Acciarito interrogé par le carabinier Gerla, qui l'a arrêté et lui a demandé: Qu'as-tu fait? répondit: J'ai essayé de tuer le roi, mais je n'ai pas réussi. Un autre témoin, nommé Corbone, déclare que Acciarito, avant de jeter le poignard, l'a examiné pour voir s'il ne portait pas de traces de sang.

Naples. — Douze cents ouvriers employés aux fabriques de soie de Naples se sont mis en grève avant-hier matin.

Athènes. — Les puissances ont mal accueilli les propositions de l'Allemagne au sujet d'un contrôle international des finances grecques.

— On mande de Constantinople que le ministre des Affaires étrangères s'exprime en termes conciliants sur la question de la rétrocession de la Thessalie. Il demande un délai avant de prendre une décision afin de laisser à l'opinion le temps de se calmer.

— Dans sa réponse, la Porte exige que les commandants des forces grecques signent l'armistice avant d'entamer des négociations de paix.

Pour enfants scrophuleux, rachitiques
nous pouvons en toute confiance recommander la cure du **Dépuratif Golliez** au brou de noix, qui contient tous les principes reconstituants et nécessaires à un sang faible ou vicié. Se digère mieux que l'huile de foie de morue. En flacons de 3 fr. et bouteilles de fr. 5.50 dans les pharmacies. Seul véritable avec la *Marque des Deux Palmiers.* 119 2
Dépôt général: **Parmacie GOLLIEZ, Morat.**

CHORALE
des ouvriers
graveurs et guillocheurs

Tous nos collègues disposés à former une masse chorale pour la 3me fête centrale, sont invités à se rencontrer LUNDI 31 MAI à 8 ½ heures du soir au CAFE DE LA PLACE. Passé cette date aucun nouveau membre ne sera admis.

390 LE COMITÉ.

Fédération des ouvriers graveurs et guillocheurs

Avis

Par suite d'entente avec le comité patronal et sur sa demande, la convention sur les apprentis, expirant le 1er juin, est prolongée jusqu'au 31 août 1897. Nous prions donc Messieurs les chefs d'ateliers de se conformer à cette décision et les avisons que toute infraction sera rigoureusement réprimée. 389

Comité Central.

Avis officiels
de la
Commune de la Ch.-de-Fonds
Mise au concours

Le Conseil communal ouvre un concours pour le poste de magasinier des services électriques.

Le cahier des charges est déposé au bureau des dits services, rue de l'Envers, 35.

Les offres seront adressées au Conseil communal d'ici au samedi 5 juin prochain à midi.

La Chaux-de-Fonds, le 28 Mai 1897.

Conseil communal.

AVIS

Le public est rendu attentif aux prescriptions du règlement d'ordre du Parc du bois du Petit-Château, principalement aux dispositions des articles 6, 7, et 8 du dit règlement ainsi conçus :

Art. 6. — Il est particulièrement interdit :

a) de se dévaler en bas les rochers ou de traverser les plates-bandes;
b) de cueillir des fleurs ou de couper des branches;
c) de laisser traîner des débris, papiers, verres cassés, etc;
d) d'endommager ou de salir les bancs, les arbres ou les barrières;
e) de remuer la terre et de l'enlever du parc;
f) de tirer dans le parc avec quelque arme que ce soit;
g) les chiens devront être tenus en laisse dans le bois; il est défendu de les laisser se baigner dans les bassins.

Il est interdit en un mot de se livrer à tout acte étant de nature à compromettre la propreté ou le bon entretien du parc.

Art. 7. Les parents sont responsables des dégats occasionnés par leurs enfants.

Art. 8. Tout contrevenant aux dispositions ci-dessus. Toute personne enfreignant les ordres du gardien ou lui adressant des insultes, sont passibles d'une amende variant de 1 fr. à 5 fr. suivant les cas

La Chaux-de-Fonds, le 28 Mai 1897.

Conseil communal.

Dernières Nouvelles du Théâtre de la Guerre

(De notre envoyé spécial).

PREVESA, le 12 Mai 1897.

Pendant que j'étais correspondant du théâtre de la guerre, je réussis à m'échapper de Prevesa, assiégée par les Grecs. Les Turcs virent ma fuite de mauvais œil et me tirèrent dessus avec une pièce de vingt-quatre. Une grenade m'atteignit dans le dos. Elle n'éclata pas. Dans sa course vertigineuse, elle me projeta à un km. de distance. Je volai au-dessus d'un passage aride, tombai dans un précipice, et la chute me fit perdre connaissance. Je m'éveillai dans une fondrière; la grenade avait ricoché sur l'autre bord où elle avait accompli une terrible dévastation. Des débris de troncs d'arbres et des quartiers de rocs, ainsi que des éclats de la grenade gisaient tout autour de moi. J'éprouvais de violentes douleurs dans le dos. J'étais bien étonné de ne pas être aussi en lambeaux. Mes vêtements étaient tout souillés de terre, mon haut-de-forme était déchiré, mes manchettes pendaient en lambeaux, ma montre, par contre, était restée intacte et marquait 7 ¾ heures. En même temps que j'élevai au ciel des regards reconnaissants, je pensai à un homme, combien éloigné de moi, qui, sans le savoir, m'avait sauvé la vie, je pensai, en le remerciant du fond du cœur, à M. J. Naphtaly, rue Neuve 9, à la Chaux-de-Fonds, car c'est grâce à la qualité extraordinaire des vêtements que j'avais achetés chez lui que j'ai eu la vie sauve! La grenade n'avait pas réussi à traverser mon pardessus acheté chez J. Naphtaly, quoiqu'il n'eût coûté que trente-cinq francs et fût très élégamment fait. L'excellente étoffe de mon superbe pardessus, acheté chez le même Naphtaly, qui m'a fourni mon vêtement d'été aussi à trente-cinq francs seulement, avait empêché l'éclatement de la grenade, sans quoi j'aurais été mis en lambeaux. La solidité de mon habit et de mon pardessus avait bravé la chute dans l'abîme, les débris de bois, les éclats de pierres et de grenade. C'est un événement que je n'oublierai jamais, et ce que je n'oublierai jamais non plus, c'est que c'est chez J. Naphtaly, rue Neuve 9, à la Chaux-de-Fonds, qu'on achète les vêtements pour hommes et pardessus les plus solides, les meilleurs, les plus élégants et les meilleur marché. Il est aussi renommé pour la vente à bas prix des plus beaux et meilleurs habits pour garçons, et chez lui, un service consciencieux est la meilleure réclame de la maison. 393

ESCOMPTE 5 0/0
payable de suite en JETONS ou par CARNETS d'escompte
remboursables au gré du client
FLEUR D'AVOINE Knorr, le paquet 35 c.
MAGGI le plus apprécié des CONCENTRÉS
flacons depuis 50 c.
POMMES évaporées extra 1/2 kil. 60 c.
POMMES en quartiers » 45 »
PRUNEAUX de Bosnie » 28 »
Vin rouge excellent depuis **30** cent. le litre
Café franc de goût, depuis le 1/2 k. **85** c.
GUINAND & DUPUIS
4, Place Neuve CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4
ESCOMPTE 5 0/0
ESCOMPTE 5 0/0
ESCOMPTE 5 0/0

En vue de faciliter leur
prochain déménagement
LES
MAGASINS DE L'ANCRE
offrent les articles ci-dessous avec
remise de 10 %
sur leurs prix actuellement déjà très réduits.

Confections pour dames. — Rotondes, Glorias, Jaquettes, Collets, Mantes, etc., etc, — Jaquettes pour fillettes. — Tailles-Blouses, Jupons confectionnés. — Vêtements de garçons. 394

MAGASIN DU PONT-NEUF
8, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 8
Téléphone Téléphone
Liquidation d'environ
50 Habillements
aux prix de **15** à **20** francs

391 Se recommande, U. LEUZINGER.

Brasserie du Globe
anciennement Brasserie Krummenacher

Dimanche et jours suivants
à 8 h. du soir
Grand Concert
donné par la
TROUPE FRANÇAISE

M. C. Blanchard et ses **Liliputiens.**
M. Donval ex-comique du Théâtre de Genève.
Mme Donval, chanteuse de genre.
M. Bonanomi, pianiste-accompag.

RÉPERTOIRE VARIÉ
Duos et Saynetes. La famille Legros. L'enterrement d'Eugène. Ah! qu' c'est triste. Bordelaise et Marseillais, etc., etc.

Jeudi et Dimanche dès 3 h.
Grande Matinée
— Entrée libre — 399

Boucherie et Charcuterie
Téléphone **VIENNOISE** Téléphone
38, Rue Léopold-Robert, 38

SAINDOUX pour fondre, le demi-kilo	80	c.
LARD gras	65	c.
GRAISSE de ROGNON	60	c.
GRAISSE ordinaire	25	c.

Tailleuse pour hommes et jeunes garçons.
N'allant plus en journées, je me recommande aux dames de la localité et à toute ma clientèle, pour de l'ouvrage à la maison. Travail prompt et soigné. Prix modérés. E. WUILLEUMIER-NICOLET
3, Crêt-des-Olives 3 388

ARRÊT du TRAM
Grande Brasserie de la Lyre
23, Rue du Collège, 23

Samedi, Dimanche et Lundi
dès 8 h. du soir
Grand Concert
vocal et instrumental
donné par
l'exentrique quintette
napolitaine
sous la direction
de Madame TOSCO

LES ARTISTES
— sont habillés en costume national —

DIMANCHE, dès 3 heures 400
Matinée
VISIBLE
Le plus grand HOMME du monde
Entrée libre

Brasserie du Cardinal
Place de l'Hôtel-de-Ville

Tous les LUNDIS SOIRS
dès 7 ½ h. du soir
Souper aux Tripes
MACARONIS aux tomates
sur commande.
Excellente Bière genre Pilsen
Se recommande.

HOTEL DU PORT
NEUCHATEL

Le soussigné remercie sincèrement ses amis et le public en général, de la confiance qu'ils lui ont témoigné durant les années qu'il a été établi à la Chaux-de-Fonds. Ayant repris
l'Hôtel du Port à Neuchâtel
il se recommande à tous. — Par une consommation de premier choix, une cuisine soignée, il espère toujours mériter cette confiance. — Grande et petite salle, bonnes chambres.
Ouverture du Café-Restaurant le 24 juin
Prix modérés
Se recommande, **F. Krummenacher.**

Belle Maculature
à vendre
au bureau de La Sentinelle

Gratis ! Un cadeau
est ajouté à chaque cent de véritables cigares allemands fins à 3 fr. Les envois sefont franco si l'on en commande 300 à 9 fr. Garantie: reprise de la marchandise.
F. Buchs à St-Gall.

Elle est au Ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Gustave Maulay et leurs enfants, Gustave, Marthe et Mathilde, ainsi que leurs familles, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée fille, sœur, nièce, cousine et parente
Berthe-Alice
que Dieu a enlevée à leur affection, Jeudi soir à l'âge de 4 ans, après une courte mais pénible maladie.

soutenant votre journal par l'abonnement et les annonces.

CHAPELLERIE

L. VERTHIER & Cie

10 Rue Neuve 10

SAISON DU PRINTEMPS

Dès aujourd'hui CHOIX CONSIDÉRABLE en CHAPEAUX de feutre et paille dans les formes les plus diverses.

Choix magnifique de chapeaux de soie

(Cérémonie)

Derniers Modèles de Paris

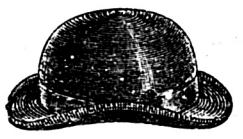

Marchandises fraîches et soignées

rue Neuve 10 **Prix très modérés** 10 rue Neuve

Se recommandent.

Fabrique de Bijouterie

E. BOLLE-LANDRY

Nouveautés en

BROCHES deuil, depuis 60 ct. la pièce. — BOUCLES d'oreilles de deuil, depuis 50 ct. la paire — BOUCLES d'oreilles similis diamant depuis 1 fr. — BAGUES argent à 50 ct. — PERLES fausses inaltérables pour colliers le rang 1 fr. 125

HORLOGERIE DE CONFIANCE

L. A. SAGNE-JUILLARD

38 Rue Léopold-Robert 38

Grand choix de 141

Régulateurs, Pendules, Réveils, etc.

Montres OR, ARGENT Acier et Métal

Grand assortiment

Garantie sur bulletin **2 ANNEES**

BIJOUTERIE fine et fantaisie, ALLIANCES cr 8 k.

MACHINES A COUDRE

AUMAGASIN DE MACHINES A COUDRE

HENRI MATHEY

5, Rue du Premier-Mars 5

on trouvera toujours un beaux choix de machines de tous systèmes pour familles, tailleuses, lingères, tailleurs, cordonniers et selliers; dernières perfections. Garanties sérieuses sur facture. — **Fournitures, Réparations.** — Paiement **5** et **10** fr. par mois. Fort escompte au comptant. — Le billet de chemin de fer ou de la poste sera toujours remboursé aux personnes venant du dehors. 320

Se recommande **Henri MATHEY.**

S. A.

F. Jelmoli

Dépôt de fabrique

ZURICH

		Par mètre
Eloffes p. dames, noir et coul.	de Fr. 8.50	à **75 Cts.**
Etoffes p. Messieurs, genres angl.	» 16.50	» **80 Cts.**
Impressions de Mulhouse	» 2.—	» **30 Cts.**
Toileries coton, toutes sortes	» 2.50	» **14 Cts.**
Toileries fil, qualités bernoises	» 8.—	» **40 Cts.**

Vente au prix de gros. — Echantillons franco

Catarrhe du nez et du pharynx.

Pendant ma jeunesse, j'ai été sujet à des attaques épileptiques, qui ont cessé petit à petit, mais qui ont été remplacées par des **chaleurs subites** et par un **catarrhe** du **nez** et du **pharynx**, tellement persistant qu'aucun des remèdes appliqués n'a pu me débarasser de cette vilaine maladie. En même temps j'étais très tourmenté par un **écoulement du nez**, un **besoin** constant **d'expectorer** et des **étouffements**. On me conseilla enfin, de m'adresser à la **Policlinique privée** de **Glaris**, ce que j'ai fait heureusement, et je puis constater avec joie, que c'est grâce aux avis, que ma donnés par lettre cette excellente institution et que j'ai ponctuellement suivis, que je dois d'être aujourd'hui complètement rétabli. Céligny s. Genève, le 14. Sept. 1895. RUFFET JOSEPH, [redacted] Pour légalisation de la signature de M. RUFFET JOSEPH, Henri Guignard, maire. [redacted] Adresse: „ **Policlinique privée**, Kirchstrasse 405, **Glar**.

Etoffes pour l'été à 39 c. le mètre

Etoffes en soie, laine, mohair, tulle, brocats, étamines, gazes, batiste, piqué, linon, gauffre, étoffes garanties au lavage 9

Etoffe suffisante pour une robe de soie à f. 12

Zurich Oettinger & Cie Zurich

GRANDE LIQUIDATION

BLUM FRÈRES

38, Rue Léopold Robert, 38

DRAPERIE, TOILERIE & NOUVEAUTÉS

Soieries Tissus laine et coton *Foulards*

Liquidation par suite de désassociation

Prière de venir s'assurer du beau choix et de la réelle qualité de toutes les marchandises

Grande réduction sur tous les prix

Le magasin avec logement est à louer. 360

Choix sérieux — **Belle marchandise**

AVANTAGE RÉEL

Le **MAGGI** en flacons est bon marché, donne un bon rendement et se conserve indéfiniment. — En vente chez **C. Frikart-Mariller.** Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de Fr. 1 50 pour 90 c. 332

Pour cause de Santé

Grande Liquidation au prix coûtant de toutes les marchandises des magasins de

Porcelaine, Faïence, Cristaux, Verrerie, Brosserie, Ferblanterie

Ustensiles de Ménages en tous genres

JULES DUBOIS

6, Rue de la Balance — CHAUX-DE-FONDS — Rue de la Balance, 6

Téléphone · Téléphone

Balances de ménages — Fers à braises, etc.

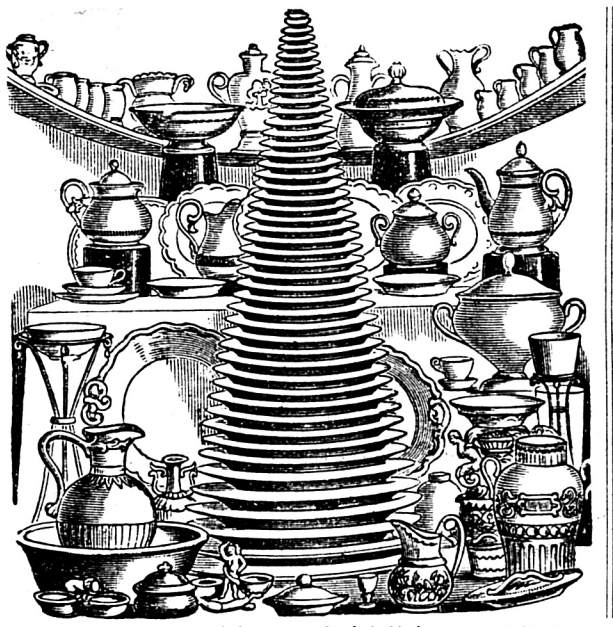

Fourneaux à pétrole — Ustensiles émaillés garantis

Objets de luxe et de fantaisie — Spécialité pour Hôtels et Cafés

---

Détail **VINS** Gros

fins, ordinaires et spiritueux

(Spécialité de Sirops)

HENRI DUBOIS & Cie

Successeurs de Romain Giroud

BUREAUX et CAVES, Rue du Balancier

MAGASINS, Rue de la Paix 51, LA CHAUX-DE-FONDS

Nous nous recommandons à l'honorable public et nous nous efforcerons, par de bonnes marchandises, à satisfaire les personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance. 350

SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Exposition suisse d'animaux de basse-cour, d'oiseaux chanteurs, de volière et de parc

du 25 au 29 juin 1897, au Stand des Armes-Réunies

Les bulletins d'inscription et tous renseignements sont à demander chez M. J. H. MATILE, président

2, Rue Léopold Robert, 2

Tombola de l'Exposition: tirage irrévocable 28 juin 1897

1er lot:	Un carnet de Caisse d'épargne	200 fr.
2e „	„ „ „	100 „
3e „	„ „ „	50 „
4e „	„ „ „	30 „
Dernier „	„ „ „	50 „

Les billets au prix de 50 ct. sont en vente dans les principaux magasins et établissements de la localité. 323

Une grande Salle est à la disposition des Sociétés — S'adresser Café de la Croix d'Or. A la même adresse, on demande quelques bons PENSIONNAIRES

La Chaux-de-Fonds

Photographie H. Rebmann

6 médailles

Le Dr. Bourquin

vaccinera

à son domicile tous les jours

à 2 heures

Café-Brasserie Place de L'Ouest

Gostely - Pfister

33 Rue du Parc 33

TOUS LES SAMEDIS dès 7 h. du soir 859

Souper aux Tripes

Restauration à toute heure

LA PETITE

Pharmacie chirurgicale

contient, avec explications, ce qu'il faut pour permettre à chacun de panser les plaies fraîches saignantes, les engelures, les verrues, et les corps aux pieds.

Un seul pansement guérit toujours les plaies et préserve le blessé de l'empoisonnement du sang et du tétanos. La guérison a lieu sans douleurs, sans enflures, sans suppurations et sans fièvre. 315

S'adresser au

Dr COULLERY, Chaux-de-Fonds

Menuisier-Ebéniste

Oscar VEUVE

se recommande à Messieurs les gérants et propriétaires pour tout qui concerne sa profession.

Meubles en tous genres

Réparations — Prix très modérés

Brasserie du SQUARE

TOUS LES JOURS

CHOUCROUTE

avec viande de porc assortie

Véritables

Saucisses de Francfort et Wienerli

avec Meerrettig

RESTAURATION à toute heure

TOUS LES JEUDIS à 7½ h. du soir 688

TRIPES — TRIPES

Modes de Caen et Neuchâteloise

Se recommande **Numa Sandoz**

A louer pour St. Martin prochaine rue de la Demoiselle 96, un magasin avec logement. S'adresser à ALBERT BARTH, rue JeanRichard 27.

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 30 Mai 1897

dès 3 h. après midi

Grande Soirée

Se recommande, A. KRAMER.

MAISON GROSCH & GREIFF

La Chaux-de-Fonds — **58, Rue Léopold-Robert, 58** — **Succursale Lausanne**

Maison de premier ordre pour tous les articles de

Mercerie, Bonneterie, Lingerie, Modes, ainsi que des Articles de Fantaisie et de Luxe

Le seul magasin d'assortiments sur place à même d'offrir à sa nombreuse clientèle de réels avantages par son IMMENSE CHOIX et par ses prix calculés au plus bas. — *Les principes de la maison sont* : **Vente au comptant au détail au prix de gros.** — *Service réel.* — **PRIX FIXES.** — Achats directs dans les fabriques sans passer par les agents.

Entrée libre — **Echange de tout article non coupé à la pièce. — Pas d'insistance auprès des acheteurs** — **Entrée libre**

Mercerie

Fil à la machine, 500 yards, 1re qualité, 15 et 18 c.
Fil de lin, la pelotte 2 c.
Soie, 50 yards, la bobine 4 c.
Soie cordonnet en rouleau, la douz. 15 c.
Chevillères et **attaches** dans toutes les largeurs, la pièce 5 c.
3 paquets d'**Epingles** à cheveux, 1 c.
3 » d'**Aiguilles**, 1 c.
3 **Dés** à coudre, 1 c.
Baleines pour corsages, la douz. de 4 à 48 c.
Dessous de bras, la paire, de 4 à 72 c.
Tours de taille avec fil or, la pièce 16 c.
» » » soie, le mètre de 12 à 30 c.
Elastiques pour bas, le mètre de 5 à 75 c.
Lacet-brosse, 1re qualité, le mètre 10 c.
» 2me » » 6 c.
Extra forts, la pièce de 10 mètres à 15, 18 et 35 c.
Lettres pour linge, la douzaine 4 c.

Fil à crocheter

blanc et crème, la pelotte de 20 grammes, de 6 à 19 c.
Crème, grande pelotte, de 12 à 16 c.
Coton Brocart, grande pelotte, 38 c.
Laine de Venise, petite pelotte, 1 c.
Coton à broder, l'écheveau, 3 et 5 c.
Soie » » 5 c.

Coton à tricoter

I Vigogne, le demi-kilo, fr. 1 20; l'écheveau 12 c.
Coton anglais blanc, l'écheveau, 18 c.
Coton noir diamant, le demi-kilo, fr. 1 50, 1 80, 2 50, 3 30.
Coton noir diamant, en pelotte, 1re qualité, à 40 c.

Garnitures et Boutons

Galon de jais, par mètre, de 6 c. à fr. 2 75.
Galon en laine et soie, par mètre, de 2 c. à fr. 2 40.
Appliques en jais, noires et couleurs, en grand choix, de 82 c. à fr. 7 35.
Boléros en tous genres.
Boutons de robes et fantaisie, en métal, corroso, jais et nacre, la douz., de 4 c. à 6 fr.

Doublures

Mousseline raide, par mètre à 16, 24 et 29 c.
Mousseline caoutchouc, par mètre, 24, 29 et 35 c.
Sarcenet, par mètre, à 18, 24 et 30 c.
Croisé, par mètre, à 36, 40, 45 et 50 c.
Crin, 1re qualité, par mètre, 48 c.
Moiré, Marceline, par mètre, 42 c.
Bougram, double face, etc.

Dentelles

Dentelles blanches pour lingerie, par mètre depuis 1 c.
Dentelles pour robes, crème, blanche et beurre, par mètre, de 6 c. à fr. 2 40.
Dentelles en soie noire, dans toutes largeurs et à tous prix.
Entredeux, par mètre, de 6 c. à fr. 1 25.
Ruches en tous genres.

Rubans

satin, double face, moiré, faille en choix immense quant aux qualités et teintes, dans toutes les largeurs, vendus aux prix de fabriques :
N° 5, le mètre, de 7 à 33 c.
N° 9, » de 12 à 48 c.
N° 12, » de 17 à 72 c.
Rubans faveurs, le mètre à 2, 3 et 4 cent.

Soieries

unies et changeantes, le mètre 60, 62, 98 c. et 1 fr. 25.
D'occasion, une quantité de merveilleux **FOULARDS** damassés **pure soie**, de 1 75 à 5 fr. 90.

Broderies

par pièce, de 48 centimes à 8 fr. 25.

Voilettes

en soie, le mètre de 9 centimes à 1 fr. 95.

Gants de peau

pour dames, gris-perle, blancs, dans tous les numéros, la paire à 72 et 98 centimes.
Gants de peau, boutons de pression, couleurs et noirs, 1re qual., la paire 1. 75 et 1 fr. 95.
Qualité garant., coul., et noirs, 2. 75 et 2 fr. 95.
Gants de peau blancs, longueur 12 boutons, la paire 2 fr. 95.

Ganterie

Gants pour dames, fil de Perse, couleurs, de 12 à 38 centimes.
Gants pour dames, couleurs et noirs, avec coutures couleurs, de 26 à 48 c.
Gants pour dames, imitation soie, de 33 à 72 c.
Gants pour dames, demi-soie et tout soie, de 60 c. à 1 fr. 95.
Gants pour dames, ext.-longs, de 48 c. à 1 f. 75.
Gants pour dames, blancs, depuis 16 c.
Mitaines pour dames et enfants dans tous les prix.

Bonneterie

Bas pour enfants en 5 qualités. Le meilleur marché et le plus petit numéro, la paire 9 c.; pour chaque numéro plus grand 5 c. en plus.
Bas pour dames, à côtes, de 72 c. à 1 fr. 95.
Bas pour dames, simple côte, noirs, de 24 c. à 1 fr. 65.
Bas pour dames et enfants, couleur cuir.
Chaussettes noires pour enfants, depuis 9 c.

Etoffes

Indiennes, le mètre à 26, 33, 38 et 42 c.
Etoffes pour blouses, garanties au lavage, le mètre à 44, 62, 75 et 90 c.
Flanelle-coton, le mètre 33 c.
Cotonne pour tabliers, 100 cm de large, le mètre 50 c.
Cretonne pour meubles en grand choix, le mètre 38, 48 à 90 c.
Satinettes, le mètre 60 et 75 c.
Etoffes pour chemises, blanches et écrues, le mètre de 24 c. à 1 fr.

OCCASION

Linges de toilette, garantis fil, longueur 100 cm., la pièce 39 c.

Corsets

Corsets de provenance suisse, allemande et française.
Corsets pour Dames et Enfants, de 63 c. à 1 fr. 95.
Corsets baleines acier et baleines véritables de forme irréprochable et moderne, de 1 fr. 23 à 13 fr. 75.
Corsets brevetés, avec fermeture nouvelle et hanches élastiques, à fr. 3 95.
Corsets noirs, 1re qualité, de fr. 3 25 à fr. 13 75.

Lingerie

Chemises de jour et nuit, **Caleçons, Matinées**, etc., de genres simples et compliqués.
Brassières et **Bonnets** pour bébés, **Langets, Bandes**, etc.
Cache-corsets écrus, de 12, 14 et 18 c.
Cache-corsets couleurs, de 24 c. à 72 c.
Cache-corsets élégants, de 52 c. à 2 fr. 50.

Jupons

Jupons lustre, de fr. 1 96 à 12 fr. 35.
Moirés, de fr. 3 95 à 18 fr. 40.
Jupons tricotés, de 88 c. à 2 fr. 75.
Jupons blancs, de fr. 1 33 à 7 fr. 40.
Jupons de soie, etc.

Tabliers

Tabliers de fantaisie, de ménage, etc.
Tabliers noirs et blancs.
Tabliers pour enfants.
Tabliers fourreaux en grand choix à des prix excessivement bas.

Chemises de touristes

derniers genres, de 98 c. à 6 fr. 65.
Chemises rayées, de 1 fr. 75, 1 95, 2 13, 2 25, à 3 fr. 25.
Chemises blanches, 1re qualité, bonne façon avec ou sans col, de 2 fr. 45 à 5 fr. 75.

Cols et Manchettes

en fil, garantis, 1re qualité, à tous prix.

Bretelles

de 22 c. à 3 fr. 25.

Cravates

Nœuds, de 9 c. à 1 fr. 60.
Régates, de 24 c. à 2 fr. 25.
For in hand, de 24 c. à 1 fr. 75.
Plastrons, de 5 c. à 60 c.

Habillements de garçons

en étoffes à laver et tricot, à tous prix.
Pantalons seuls et **Blouses** seules, ainsi que des **Complets**.

Mouchoirs

Mouchoirs blancs, ourlés, de 10, 14, 18, 25 à 75 c.
Mouchoirs blancs, avec initiales, 15 et 30 c.
Mouchoirs blancs, à bords couleurs, etc.

Blouses pour Dames

Nouveautés en immense choix, de 72 c. à 13 fr. 25.

Ombrelles

pour enfants, de 36 c. à 2 fr. 25;
pour Dames, de 1 fr. 48 à 19 fr. 50, en noir, couleurs et blancs, dernières nouveautés en grand choix.

Parapluies

de 93 c. à 12 fr. 25.

Tapis

Tapis de tables en chenille, de 1 fr. 25, 2 25 à 3 35, 5 75, 7 fr. 85.
En Goblins, Macco et Peluche, de 2 fr. 95 à 27 fr. 50.

Couvertures pour Poussettes
Linoleum — Toile cirée
Rideaux et Portières
Embrasses et Franges pour Rideaux

MODES

Nouveautés — Chapeaux de paille
Chapeaux garnis. Chapeaux de deuil

Formes en tous genres

Formes pour enfants, de 38 c. à 2 fr. 40.
Formes pour dames, de 48 c. à 12 fr. 70.
Chapeaux garnis, de 72 c. jusqu'aux genres les plus élégants.
Bouquets de fleurs, de 20 c. à 3 fr. 60.
Violettes, la douzaine, de 3 à 30 c.
Roses, Oeillets, Marguerites, Bluets, Coquelicots, Chrysanthènes, Couronnes de mariées.

Plumes, Amazones, Couteaux, Aigrettes, Ailes, Boucles, etc.
Rubans pour chapeaux, le mètre, de 15 c. à fr. 2. 75; grand choix, dernier genre.
Crêpe gaufré, le mètre, 36 et 98 ct.

Glaces

Miroirs pour poser, de 9 à 95 c.
» de toilette, à 38 c.
» pour suspendre, de 14 c. à fr. 4.45.
» de poche avec peigne, etc., à 9 c.

Table en bambou

avec plateau majolica, 98 ct.

Verres et Cristaux

Verres à thé, Services à bière, Plateaux p. confiture, Salières.
Verres pour cakes, etc., de 72 ct. à fr. 1.75.
Diaphanies, décoration pour fenêtres, de 98 ct. à fr. 1.75.

Sacoches en cuir

pour dames et messieurs, de 68 c. à fr. 6. 90.
Valises pour messieurs, de fr. 2.23 à 6.75.

Vannerie

Paniers à 2 couvercles, de 48 c. à fr. 3.90.
Paniers de fantaisie, depuis 12 c.

Articles en bois

Plateaux de service, à 36, 72 c. et fr. 2.75.

Brosserie

Brosses à habits, de 24 c. à fr. 3.40.
Brosses à cheveux, Brosses de poches, Nécessaires.

Articles japonais

Eventails pour décoration, à 4, 38, 72 c., fr. 1.33 et 1.95.
Paniers à pain, 36 c.
Plateaux à verres, 9 c.
Boîtes à gants, à thé, **Armoires, Nécessaires, Plateaux.**

Bougies

le paquet de 8 bougies, à 40 c.

Savon de lessive

le grand morceau, 18 c.

Savonnettes

Savon fin de toilettes, de 10 à 40 c.
Savon au lait de lys, véritable **BERGMANN**, le premier morceau 75 c., le second morceau gratuitement.

Papeteries

en carton, élégantes, de 32 c. à fr. 2.75; enveloppes à 5 et 10 c.

Paniers à pain

Paniers en fil de fer, avec plateau de majolica, de 28 à 72 c.

Couteaux, Cuillières, Fourchettes, Passoires, Ciseaux, Portemonnaies, Nécessaires, Broches, Colliers, Boîtes à ouvrages.

☛ **Le personnel est instruit et doit servir avec la plus grande politesse et montrer les choix de tout article que l'on peut demander. — Prière d'adresser les réclamations éventuelles à la Caisse.**

Brasserie du Casino
CHAUX-DE-FONDS

Billard neuf
extra sortant de la fabrique
F. Morgenthaler, Berne

Consommations de premier choix

Tous les lundis

Gâteau au fromage
Gâteau aux Oignons
TÉLÉPHONE
Se recommande Aug. Vœgeli.

Société de Consommation
Jaquet-Droz 27 — Parc 54 — Industrie 1
111, Demoiselle, 111

HUILE DE NOIX EXTRA
pression de Mars, le litre 2 fr.
Cibils, le meilleur concentré
flacons de 1 fr. 15 et 1 fr. 90
Columbia, gruau d'avoine
le plus apprécié, le paquet 70 ct.
Café de Figues
arôme délicieux, le paquet 20 ct.
Pommes évaporées
le kilo 1 fr.
Demandez le
savon extra pur
marque le « Sapin » à 35 et 40 ct.
le morceau. 358

Beurre
Reçoit tous les jours du BON BEURRE frais de table à la 378
Laiterie, rue de la Balance 12a

On peut se préserver d'une
POITRINE étroite et enfoncée
en faisant emploi de mon **Lagader** recommandé par les médecins. — Etend l'épine dorsale, supprime les défauts de bonne tenue, dilate et voûte la poitrine. Très utile pour la Jeunesse comme gymnastique de chambre. — Se vend chez
C. Tschæppæt, Masseur
Elève du Docteur F. de Quervain
Rue de l'Industrie 20
A la même adresse
Seul remède sans douleur pour faire passer les corps aux pieds
— PATENTE —

A LA
Botte Rouge
1, Rue de la Ronde, 1

BRANDT-HERREN

Nous nous empressons de venir rassurer notre nombreuse clientèle et le public en général sur le commencement d'incendie qui s'est déclaré dans nos locaux ; les dégâts n'ont été heureusement que fort minimes en regard de l'importance de nos approvisionnements ; le dixième à peine de notre stock a été atteint.

Les pertes, au reste sont couvertes par notre assurance mobilière ; nous avons fait une revue minutieuse de nos marchandises et avons éliminé tout ce qui, de près ou de loin, a pu subir la moindre dépréciation.

Nous faisons d'autre part remplacer sur le champ les marchandises mises à l'écart. — Enfin, quant à celles-ci, nous sommes en pourparlers déjà pour les liquider, en bloc, **au dehors.**

La vente continue ainsi comme par le passé.

Marchandises, toutes, de première fraîcheur. — Vente au prix de facture des fabriques. — Prix nets, comptant, sans escompte ni rabais quelconque.

Nous répétons que nous ne mettons en vente aucune marchandise défraîchie. 373

LA CHEMISERIE
Jules ULLMANN
est transférée
57, Léopold Robert, 57

Toujours bien assortie en tous genres de
CHEMISES, FAUX-COLS, MANCHETTES, CRAVATES
etc., etc.

Magasin Alimentaire
Parc 72 **Ch. BURRI** Parc 72

Epicerie fine . lentilles, flageolets, raisins, pruneaux, noisettes, amandes. — Graines pour oiseaux.
Conserves : Langues, thon, sardines, haricots, petits pois, homard, Champignons. Fruits en boîtes.
Fromages divers 1er choix
Huile de noix *supérieure*
Toujours bien assorti en **légumes** frais et divers. — Légumes secs et fermentés. 94
VINS et LIQUEURS

Fabrique d'Eaux gazeuses et Limonades
EDGARD WIXLER
29, rue du Collège, 29
SIROPS — SIPHONS
Livraison à domicile. Téléphone

Demandez partout
L'apéritif
Vaucher
TÉLÉPHONE

Magasin de Tabacs et Cigares
AU BRÉSILIEN
Rue Léopold Robert, 6
et place des Victoires
Pipes, Cannes, Portemonnaies
Se recommande,
361 Arthur WICHT-REY.

Pension J.-R. Köhli
2, RUE DE LA SERRE, 2
SAMEDI 15 Mai 1997
dès 7 heures du soir
TRIPES
à emporter
On demande des PENSIONNAIRES

Crème
A partir d'aujourd'hui tous les jours de la bonne crème fraîche à la 377
Laiterie, rue de la Balance 12a

Imprimerie H. Schneider, Bienne

Les errants de nuit
par Paul Féval

Première partie 48

Le Condamné a mort

XII
La bonne aventure

Ils s'emparèrent du baron Michel, qui se laissa faire comme un enfant surpris à la maraude, et l'instant d'après on entendit une voiture rouler sur le pavé de la rue.

— Le major Antoine et les deux neveux! grommela le Cloqueur. Au chêne creux de Blamont, l'autre nuit, combien le major t'a-t-il donné pour nous détourner du vrai chemin?

— Deux louis, cer ami.

— Et combien le baron t'a-t-il donné pour me voler le papier du moine?

— Deux louis.

— Plus dix mille francs quand tu le lui porteras.., Écoute, vieux Giovan, ta fille me plaît parce qu'elle a le diable au corps. Veux-tu mêler et que je sois ton gendre?

Le père Bataille lui tendit la main aussitôt

— Montre le papier, dit-il.

Le Cloqueur ouvrit sa veste et éteudit su la table le chiffon qu'il avait ramassé dans la chambre du mort, après le départ de Jean Guern, et sa femme, au rez-de-chaussée de cette pauvre maison qui faisait face à l'hôtel Legagneur. Ils se penchèrent tous deux. Les yeux de Giovan brillèrent.

— As-tu tué quelquefois, cer ami! demanda-t-il tout bas.

— Pas encore, répartit le Cloqueur.

Il y eut un silence, puis l'Italien reprit:

— Jean Guern et sa femme voyazent souvent seuls la nuit, très souvent. Viens au Camp de Mars, mon zendre : nous causerons en route.

XIII
Le champ de mars

Il n'y a pas à dire, ce fut un joyeux quart d'heure. Le champ de Mars était tout noir. La nuit avait cette opaque profondeur des instauts qni précèdent le point du jour. Dans ces ténèbres, la cohue curieuse et impatiente grouillatt. On ne voyait rien, sinon un mouvement d'ombres.

Mais on entendait partout un grand murmuré fait de mille chuchottemeuts. Par-dessus ce bruit confus s'élevait çà et là le gros rire idiot des farceurs. Les gens sages parlaient tranquillement de leurs affaires. Les bonnes femmes épuisaient ce sujet décourageant et pourtant bien-aimé, la cherté des vivres. Les enfants pleuraient, les chiens grondait. Quelques orateurs élevaient la voix pour dire des sottises poliliques.

De temps en temps une lueur subite se faisait. C'était un vieux tisseur qui allumait sa pipe ou un tondeur qui mettait le feu à son cigare. Les tisseurs sont du sénat, les tondeurs, au contraire, brillent parmi la « jeunesse. »

L'espiègle M. Jean-Marie était tondeur, M. Joreau était laineur, M. Chamoin était tisseur. La dame de M. Joreau était époutisseuse, c'est-à-dire chargée de faire la chasse aux nœuds dans les pièces revenant du brossage; mission de haute confiance. La dame de M Chamoin était cardeusse. Marion, la demoiselle de M. Battut, était empointeuse.

Or, on causait de choses sérieuses dans ce groupe présidé par M. Battut, tisseur.

— Pour être durs, dit cet honnête homme, résumant une série de lamentations, les temps sont durs!

— Ah! mais oui! répartit M. Chamoin, fileur; n'est-ce pas vrai, Mame Chamoin?

— Ah! ah! fit M. Battut, quant à ça, l'hiver a été rude!

— Celui de l'an passé n'était pas déjà trop doux, répartit madame Chamoin, cardeuse, et les pieds dans la boue comme nous les avons, on pourrait gagner un gros rhume.

— Ah! mais oui! approuva le fileur Chamoin; et quand on l'a, on l'a.

— Dans ces cas-là, fit observer le laveur Martin Louveau, ça ne fait que croître et embellir!

M. Battut conclut:

— Rien n'empêche!

— Vous verrez, vous verrez! criait le fils Chamoin, dans un petit tas de jeunesse, de ce que je m'ai fait nommer sergent, j'ai le bras long! N'y aura pas de maire ni de curé qui tienne! A la Noël, on dansera passé minuit, ou je me fâche contre le gouvernement!

— Comptons, disait-on dans un groupe de boutiquiers, depuis la banqueroute des Maillard...

— Ah! les cuquins! gronda aussitôt le chœur.

— Avec leurs salons dorés!

— Avec leurs domestiques habillés comme des colonels!

— Pour aller mal dans la fabrique, ça va mal, dit M. Battut en s'approchant; bonsoir, messieurs et toute votre compagnie.

— Ah! mais oui, ça va mal! fit Chamoin père.

— Et ça ne fera que croître et embellir! ajouta Martin Louveau.

— Comptons! reprit paisiblement M. Battut en arrangeant ses doigs pour cela; nous avons eu Lacombe et fils.

Le boutiquier, qui avait émis le premier cette idée de compter, répartit aigrement:

— Tout cela, c'est de l'historie ancienne! Nous ne parlons que depuis la Révolution de Belgique.

— Comme vous voudrez, répondit M. Battut; recommençons, vous avez les Morin et le Jamboux ainé... Les Fremyot, les Duhautcourt, les Monterel...

— Parbleu! s'écria le boutiquier, nous savons tout cela aussi bien que vous l'homme!

— L'homme vous-même, dites donc, vous! répartit M. Battut en se redressant; est-ce parce que vous vendez de boutons des culottes que vous m'appelez l'homme?

(*A suivre.*)